



Communiqué du Collège provincial

Collège provincial : aide au Gouverneur dans la gestion de la crise et regard sur demain

Le Collège provincial continue à suivre de près l'évolution de la pandémie. Réuni aujourd'hui en visioconférence, il a notamment validé un dispositif de soutien aux services du Gouverneur dans la gestion de la crise.

L'aide apportée par l'institution provinciale est multiple : elle porte sur la communication et la sensibilisation du public aux enjeux du confinement mais également sur la logistique. Nos services (IPFH et DEV) sont ainsi à pied d'œuvre pour participer à la distribution de matériel médical dans les établissements de soin, dont un important stock de masques arrivé au gouvernement provincial. Ces collaborations – qui sont aussi administratives et d'écoute psychosociale – seront renforcées en fonction de l'actualité.

Accueil de publics fragilisés

Le Collège provincial a également autorisé la mise à disposition urgente de locaux provinciaux. Un centre d'hébergement provincial servira à l'accueil organisé par l'Asbl Solidarité Femmes et Refuges pour femmes battues tandis que le CARAH a réservé 10 chambres de son gîte athois aux migrants en transit.

Six mille euros ont par ailleurs été débloqués pour doter les producteurs locaux du secteur agro-alimentaire de visières et panneaux de protection en plexiglas. Ce matériel sera géré et distribué par Hainaut Développement.

Investir pour l'avenir

Le Collège veut aussi préparer l'avenir et a chargé la direction générale provinciale de réaliser un état des besoins en matériel au sein des institutions pour organiser le futur déconfinement.